

*requérant  
propriétaire*  
  
*contre*  
  
*défendeur  
locataire et  
sous-locataire*

Tribunal civil de la ville de New York – Comté de

Index n° :  
N° de dossier de l’huissier :

Nom et n° de badge de l’huissier :  
Adresse :  
Téléphone :

## AVIS D’EXPULSION DE 14 JOURS

À l’attention du/des locataire(s) et sous-locataire(s) susnommés :

Le Tribunal a délivré un avis d’expulsion. Si vous ne quittez pas le lieu susmentionné dans les **QUATORZE JOURS** à compter de la date du présent avis, **VOUS POURREZ ÊTRE EXPULSÉ(E), SANS AUTRE PRÉAVIS, LE JOUR OUVRABLE SUIVANT** ou tout jour ouvrable ultérieur à cette date. Le terme « jours ouvrables » désigne tous les jours du lundi au vendredi, à l’exception des jours fériés légaux.

### COMMENT EMPÊCHER CETTE EXPULSION ?

- Votre UNIQUE recours pour empêcher cette expulsion réside dans une ordonnance du Tribunal qui 1) suspende temporairement votre expulsion ou 2) rejette une décision de justice relative au non-paiement du loyer, après que le Tribunal ait reçu l’intégralité de la somme due par le biais d’un dépôt ou d’un versement.
- Vous pouvez demander une ordonnance de ce type auprès du service des affaires entre propriétaires et locataires du Tribunal civil de votre arrondissement. Vous trouverez les coordonnées des Tribunaux en suivant le lien ci-dessous.
- Si l’ordonnance est délivrée, la présente expulsion sera temporairement suspendue jusqu’à ce que ladite suspension expire ou soit rejetée par le tribunal.

### COMMENT PUIS-JE ÊTRE EXPULSÉ ?

- **Si vous ne réagissez pas à cet avis, vous pourrez être expulsé(e) sans autre préavis.**
- Si un Tribunal a déjà ordonné votre expulsion en cas de non-paiement ou de non-respect de l’ordre du Tribunal avant une date donnée, le non-paiement ou le non-respect de l’ordre du Tribunal pourra entraîner votre expulsion sans autre préavis.

### COMMENT PUIS-JE OBTENIR DE L’AIDE ?

- La ville de New York propose des services juridiques gratuits aux locataires menacés d’expulsion. Appelez le 718-557-1379 pour découvrir comment obtenir une assistance juridique gratuite. Des services d’interprétation gratuits sont disponibles.
- Si vous dépendez d’une personne engagée dans les forces armées des États-Unis, indiquez-le immédiatement au greffier du Tribunal afin de protéger vos droits. Vous trouverez les coordonnées du greffier en suivant le lien ci-dessous.
- Le Département des services sociaux (Department of Social Services) peut vous aider à payer les sommes dues et à régler d’autres problèmes. Appelez le 718-557-1399 ou le 311 pour plus d’informations. Des services d’interprétation gratuits sont disponibles.

### Date de l’avis†

### Date d’expulsion la plus proche

#### Plus d’informations

nyc.gov/doi/evictions (212) 709-7900

驅逐通知 – 更多信息

Уведомление о выселении: дополнительная информация

উচ্ছেদের সমন – আরও তথ্যের জন্য

إشعار إخلاء – مزيد من المعلومات

انخلاء كا نوٹس – مزيد معلومات

驅逐通知 – 更多資訊

Avi Konsènan Degèpisman: plis enfòmasyon

퇴거 통지 – 자세한 정보

Avis d’expulsion: plus d’informations

Powiadomienie o eksmisji: dodatkowe informacje

†Cet avis doit être daté au plus tôt du jour de la signification de l’avis au défendeur.